



Regroupement étudiant franco-ontarien

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

DES ACTIONS CONCRÈTES DOIVENT SUIVRE LA DÉSIGNATION PARTIELLE DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Ottawa, le 23 juin 2014 – Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) accueille favorablement, mais sous réserve, [la désignation partielle de l'Université Laurentienne selon la Loi sur les services en français de l'Ontario](#). L'Université annonçait ce matin qu'elle protégera 13 diplômes qui pourront être complétés en français sur son campus principal de Sudbury. Cela étant dit, la désignation ne va pas aussi loin que de protéger un certain nombre de cours ou de programmes en français dans une discipline d'enseignement ou une autre.

« Nous voyons cette annonce comme un pas dans la bonne direction, mais des actions supplémentaires devront être mises en place pour augmenter le nombre de cours et de programmes en français à l'Université Laurentienne », explique Samantha Puchala, représentante du RÉFO à l'Université Laurentienne. « Selon cette désignation partielle, seulement certains diplômes en français sont protégés. Ainsi, aucun cours, aucun programme complet et aucun nombre minimal de professeurs ne sont garantis en français », ajoute-t-elle.

Pour Geneviève Latour, coprésidente du RÉFO, « ce que veulent les étudiantes et étudiants, c'est d'avoir une garantie de pouvoir étudier en français de A à Z, dans tous les cours obligatoires et optionnels de leur programme, ce qui n'est pas protégé dans cette désignation partielle. La désignation de diplômes pourrait donc avoir comme effet qu'un étudiant qui voudra obtenir un baccalauréat en arts en français aura à suivre des cours dans plusieurs disciplines différentes, par exemple en histoire, en français et en théâtre, afin d'obtenir son diplôme dans les délais prescrits », explique Latour.

Pour le Conseil d'administration du RÉFO, la désignation idéale assurerait qu'un nombre minimal de programmes et de cours soient offerts en français tous les ans. Cela garantirait à la population étudiante une programmation universitaire de langue française stable et de qualité d'année en année, comme cela devrait être leur droit. « Chose certaine, les étudiant.e.s seront au rendez-vous afin de s'assurer que cette désignation sera respectée », conclut Samantha Puchala.

Si cette désignation partielle offre une protection contre l'abolition de certains diplômes en français, elle n'occulte pas le besoin criant pour la communauté d'obtenir la gouvernance complète de ses programmes universitaires de langue française. Le Sommet provincial États généraux sur le postsecondaire en Ontario français, qui aura lieu du 3 au 5 octobre 2014 à Toronto, se penchera justement sur les façons de mettre en œuvre cette gouvernance par et pour les francophones des programmes universitaires en Ontario français.

-30-

Pour des renseignements supplémentaires :

Alain Dupuis, Directeur général
Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)
1 (613) 857-1333 | info@refo.ca | www.refo.ca

Le RÉFO est l'organisme porte-parole des 22 000 étudiant(e)s du postsecondaire franco-ontarien. Sa mission est de défendre le droit des étudiant(e)s en Ontario français d'étudier en français dans le programme et la région de leur choix, dans un contexte où elles et ils gèrent les leviers de leur éducation et afin qu'ils et elles puissent s'épanouir dans l'ensemble de la communauté franco-ontarienne et puissent y contribuer.